

FAQ

Nous avons créé une liste de questions fréquemment posées sur le Salon Escale Roland Garros. Si vous ne trouvez pas la réponse à votre question, envoyer un mail à **salon@reunion.aeroport.fr**

Retrouvez l'ensemble de notre FAQ sur. [Assistance voyageur | Aéroport de La Réunion Escale Roland Garros](#)

Qu'est-ce que le Salon Escale Roland Garros ?

Le salon Escale Roland Garros est le salon propre de l'Aéroport La Réunion Escale Roland Garros.

C'est un espace de détente situé en salle d'embarquement. Il permet aux voyageurs de profiter d'un environnement calme et confortable avant leur vol.

L'accès comprend notamment une offre de restauration et de boissons locales, une connexion Wi-Fi haut débit, des espaces de détente et de travail.

Qui peut accéder au Salon Aéroport ?

Le salon est ouvert à tous les passagers au départ de l'Aéroport La Réunion Escale Roland Garros disposant d'une réservation valide, sous réserve de disponibilité, quelle que soit la compagnie aérienne avec laquelle ils voyagent et même s'ils voyagent en classe économique.

Où se situe le Salon Escale Roland Garros ?

Le salon est situé après les formalités d'enregistrement et de contrôle de sûreté, en salle d'embarquement, à la sortie de la boutique Aélia Duty Free, à droite des caisses.

[Consulter le plan d'accès au salon \(lien\)](#)

Quels sont les horaires d'ouverture ?

Le Salon Escale Roland Garros est ouvert 7 jours sur 7, de **16h à 22h**, en fonction du programme des vols. L'accès est proposé par créneaux de 3 heures maximum.

[Créneaux supplémentaires dès mars 2027 en matinée](#)

Comment faire une réservation au salon ?

Pour réserver votre accès au Salon Escale Roland Garros, rendez-vous sur notre plateforme de réservation en ligne et choisissez la date ainsi que l'heure souhaitées.

Vous devez ensuite renseigner les informations relatives à votre voyage (date du vol, créneau horaire choisi, nombre de passagers) et procéder au paiement.

Une fois votre réservation confirmée, vous recevrez un e-mail de confirmation contenant votre billet d'accès au salon. Le jour de votre départ, il vous suffira de présenter ce billet sur votre smartphone ou en version imprimée à l'accueil du salon pour accéder à l'espace.

La réservation me garantit-elle une place ?

Oui, en réservant à l'avance, vous avez la garantie d'avoir un accès au salon.

Jusqu'à quand puis-je réserver ?

Vous pouvez réserver jusqu'à un an à l'avance et jusqu'à votre arrivée au salon, sous réserve de disponibilité.

Que dois-je faire si je n'ai pas reçu la confirmation de ma réservation ?

Si vous n'avez pas reçu votre confirmation de réservation par courrier électronique, veuillez d'abord vérifier votre dossier de courrier indésirable. S'il ne s'y trouve pas, veuillez vous rendre dans la section "Gérer ma réservation" et sélectionnez l'option permettant de renvoyer le courriel. Si vous rencontrez toujours des difficultés, veuillez nous contacter à salon@reunion.aeroport.fr

Combien de temps puis-je rester dans le salon ?

L'accès est valable pour une durée de 3 heures maximum, selon les créneaux horaires proposés.

Puis-je arriver en avance ?

Une tolérance de 15 minutes est autorisée.

Au-delà de cette tolérance, l'accès reste possible mais dépend des places disponibles et de l'appréciation du personnel d'accueil

Comment accéder au salon le jour du départ ?

Présentez simplement votre confirmation de réservation, sur smartphone ou imprimée, à l'accueil du salon.

Votre numéro de réservation permettra de vérifier votre accès.

Quelle est la capacité du salon ?

Le salon dispose de 26 places maximum par créneau de 3 heures.

Afin de garantir un cadre agréable à tous les voyageurs, l'accès est soumis aux disponibilités restantes.

Les enfants sont-ils admis ?

Oui.

- Les enfants de moins de 2 ans sont accueillis gratuitement.

Tous les mineurs doivent être accompagnés et restent sous la responsabilité de l'adulte accompagnant.

Puis-je modifier ma réservation ?

Oui, jusqu'à 24 heures avant le créneau horaire réservé.

La modification est possible sous réserve que le nouveau créneau choisi soit disponible.

Puis-je annuler ma réservation ?

Oui.

Toute annulation effectuée plus de 24 heures avant l'heure d'entrée prévue est remboursée à 100 %.

Si j'annule moins de 24 heures avant mon accès, serai-je remboursé(e) ?

Non.

Passé le délai de 24 heures, la réservation n'est plus annulable et aucun remboursement ne pourra être effectué.

Que se passe-t-il si je ne me présente pas au salon ?

Les réservations non utilisées ne sont pas remboursables, quelle qu'en soit la raison.

Le prix du salon est-il toujours le même ?

Non.

Les tarifs peuvent varier selon :

- La période de l'année
- Le couplage réservation Parking/Salon
- L'heure de réservation
- Les offres promotionnelles en cours

Le prix affiché au moment de votre réservation est celui qui sera appliqué.

Comment obtenir ma facture ?

Votre facture est disponible dans l'e-mail de confirmation envoyé après votre réservation.

Que faire si j'ai une demande particulière ou une réclamation ?

Pour toute demande relative à une réservation ou à un remboursement exceptionnel, vous pouvez contacter salon@reunion.aeroport.fr

Pourquoi n'y a-t-il pas de disponibilité pour les dates que j'essaie de réserver ?

Si vous ne trouvez pas de disponibilité aux dates indiquées, c'est parce que le salon est plein ou parce que vous ne remplissez pas les conditions de réservation demandées.

Puis-je acheter plusieurs places au Salon dans une seule réservation ?

Oui. Il est possible d'acheter plusieurs places au Salon au sein d'une même réservation, sous réserve des disponibilités.

Puis-je réserver un accès au salon si je suis en transit ?

OUI, sous réserve de disponibilité.

Les boissons alcoolisées sont-elles incluses ?

Oui.

Le salon dispose-t-il de douches ?

Non. Cependant des douches restent disponibles en salle d'embarquement.

Le salon dispose-t-il de toilettes ?

Les toilettes sont situées en sortie de salon.

Les animaux sont-ils autorisés ?

Les animaux de compagnie sont acceptés, à condition de respecter scrupuleusement les consignes de transport :

- Maintien dans le sac : Votre animal (chien ou chat) doit impérativement rester à l'intérieur de sa caisse ou de son sac de transport fermé pendant toute votre présence dans le salon.

- Taille de l'animal : Seuls les animaux voyageant en cabine (généralement moins de 8 kg selon les compagnies) peuvent accéder au salon avec vous. Les animaux voyageant en soute ne sont pas admis dans la zone d'embarquement.

- Chiens d'assistance : Les chiens guides et d'assistance sont acceptés hors de leur contenant, mais doivent rester tenus en laisse aux pieds de leur maître.